



LA COMMUNE D'ARROS DE NAY
(832 habitants – à 17km de PAU)
Communauté de communes du Pays de NAY
Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE
UN(E) Adjoint Technique Polyvalent
(Poste à temps non complet annualisé : 17H30/semaine)
Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité de M. le Maire et de l' élu en charge du personnel communal, vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

- Effectuer l'entretien, le nettoyage et la remise en ordre des surfaces et locaux de l'école.
- Ranger et nettoyer les salles de classe (tables, tableaux, étagères et passer le balai et la serpillière).
- Assurer l'entretien des couloirs et autres parties communes, de l'entrée et du bureau de direction de l'école
- Nettoyer et désinfecter les toilettes.
- Trier et évacuer les déchets.
- Appliquer une bonne gestion des produits d'hygiène, signaler les besoins en réapprovisionnement à l'agent qui en a la charge.
- Pendant les vacances scolaires : participer au ménage approfondit de l'école.
- Assurer l'entretien courant des matériels utilisés.
- Nettoyer les locaux de la mairie et ses annexes (salle du Conseil, secrétariat, toilettes, Maison Pour Tous).

Activités secondaires :

- Surveiller les enfants dans la cours de récréation pendant les temps de cantine et de garderie du soir.
- Ouvrir le portail aux parents des enfants qui ne restent pas à la cantine, gérer les départs et les arrivées (à 11h30 puis à partir de 13h20).

II. COMPÉTENCES

Compétences techniques :

Connaître l'environnement de la collectivité.

Connaître les créneaux d'occupation des locaux.

Connaître les règles de base en matière d'hygiène et de sécurité en collectivité.

Connaître les gestes de 1er secours.

Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler.

Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation.

Connaître les techniques de base de la psychologie et de la pédagogie en rapport avec les jeunes enfants.

Compétences relationnelles :

Etre discret, courtois.

Etre autonome et efficace.

Goût du travail avec les enfants.

Savoir travailler en équipe (ponctuellement).

Etre vigilant et réactif.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

Travail seul principalement et en binôme ou en équipe réduite ponctuellement.

Exposition au bruit.

Pénibilité liée aux postures de travail (station debout prolongée).

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 01.02.2021 (à adresser à la mairie par courrier ou par mail)

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Mairie d'ARROS DE NAY : 05 59 71 23 16 – mairie.arros@wanadoo.fr

VI. POSTE À POURVOIR

Le 1^{er} février 2021.